

GYMNASES :

Les compétitions et les entraînements se déroulent au gymnase de Mantaille Salle Marcel Magnan.

CONTACTS CLUB :

Président : Claude SARRAZIN 06.99.24.97.35

Vice Président : Sébastien REVOUY 06.87.13.18.42

Trésorier : Jean-Guy AILLAUD 06.15.51.30.36

Secrétaire : Betty SARRAZIN 06.18.25.55.83

Site Internet : www.mantaillesportif.com

Adresse email : web@mantaillesportif.com

Autorise les dirigeants du club à utiliser les images prises dans le cadre des activités du club et à les publier sur le site internet.



**BIENVENUE AU SEIN
DU
MANTAILLE SPORTIF
BASKET**

Nouveau ou ancien licencié, le club est heureux de te proposer sa charte.

ENGAGEMENTS DU CLUB :

Le club t'offre la possibilité de découvrir, de te perfectionner, de pratiquer ton sport favori dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Il met à ta disposition des infrastructures de qualité et du matériel en quantité suffisante.

Il met en place un encadrement adapté aux effectifs, compétent et engagé dans un dispositif de formation continue.

Il donne la priorité à la formation des joueurs, entraîneurs, arbitres et valorise l'engagement bénévole au service de ce projet.

Il organise des entraînements d'équipes et des ateliers individualisés en nombre suffisant pour permettre une progression individuelle et collective.

Il s'engage à faire respecter l'éthique et l'esprit sportif sur et autour des terrains de basket.

Il communique en interne pour favoriser la cohésion et fait connaître ses actions à l'extérieur pour promouvoir le club et le basket.

Il valorise des valeurs sportives, humaines dans un esprit familial.

ENGAGEMENTS DU JOUEUR :

Le joueur s'engage à payer sa licence et à se conformer aux règles de fonctionnement du club.

Il fait preuve d'esprit sportif et de respect envers son encadrement, ses adversaires, les officiels et le public. Le club est engagé dans un challenge du fair play et compte sur l'attitude respectueuse de ses licenciés. **En cas de fautes techniques, il devra payer le montant de l'amende.**

Il place les résultats de l'équipe avant les intérêts personnels.

Il est ponctuel aux entraînements et aux matchs et prévient son entraîneur en cas de retard ou d'absence.

Il respecte les infrastructures et le matériel mis à sa disposition. Le joueur, ainsi que les parents, a conscience que le club est dirigé par des bénévoles, qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement du club et que les entraîneurs sont volontaires pour s'engager auprès de nos jeunes.

Il participe à tour de rôle au lavage des maillots de son équipe et ramène le sac lors de l'entraînement suivant.

Il participe aux manifestations, contribue à l'organisation des temps forts de la vie du club et à l'organisation des matchs à domicile selon un planning qui sera réalisé en relation avec le bureau (Chrono, feuille de match, responsable de salle...).

Il vit son appartenance au club en venant soutenir occasionnellement les autres équipes.

ENGAGEMENTS DES PARENTS :

Les parents s'engagent à veiller à ce que leurs enfants mineurs respectent la charte du joueur.

Ils accompagnent au moins à tour de rôle leurs enfants lors des matchs à l'extérieur (un planning est mis en place en début de championnat, il est important de le prendre en compte) et les suivent et les encouragent lors des matchs à domicile en respectant l'esprit sportif. L'implication, la présence, les encouragements sont importants pour le joueur bien sûr, mais aussi pour la vie du club.

Ils participeront, sur la base du volontariat à l'organisation des matchs à domicile (buvette...) et aux moments forts de la vie du club. Leur renfort sera apprécié du bureau.

PRIX DES LICENCES :

- | | |
|-----------------------------------|-----------|
| • U9 (09/10/11) et U11 (07/08) : | 60 Euros |
| • U13 (05/06) et U15 (04/03) : | 75 Euros |
| • U17 (02/01) : | 85 Euros |
| • U20 (00/99/98) : | 85 Euros |
| • Seniors : | 100 Euros |

MODALITES DE REGLEMENT :

Aucune licence ne sera envoyée à la fédération sans que le dossier d'inscription du joueur ne soit complet et accompagné du règlement. Attention, le délai de validation par la FFBB est d'une semaine, aucun joueur ne pourra participer aux compétitions sans être en possession de sa licence.

Le règlement de la licence et le dossier d'inscription ci-joint sont donc à transmettre au plus vite à : **Betty SARRAZIN ou à votre entraîneur.**

Nous acceptons la carte MRA, ainsi que les chèques collégiens drôme.

Il est possible de payer en plusieurs fois ou d'encaisser le règlement à une date souhaitée, n'hésitez pas à nous en faire part.